

# Pacea et Garantie jeunes : quel accompagnement pour quels jeunes dans les missions locales ?

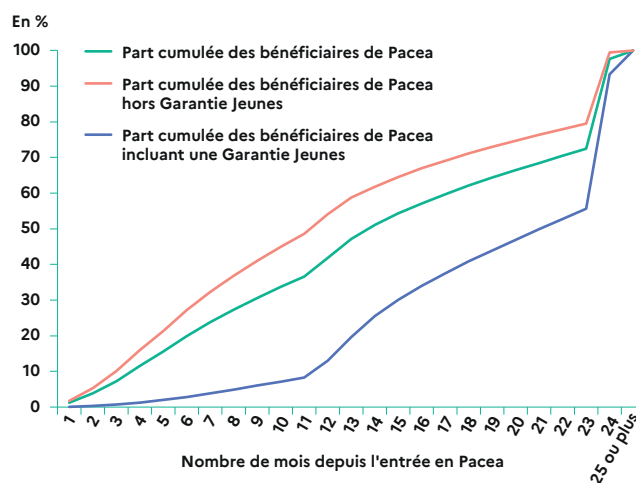
Entre 2019 et 2021, près d'un million de jeunes sortent d'un Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), qui est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes en missions locales. 30% de ces parcours incluent une Garantie jeunes, un dispositif d'accompagnement plus intensif. Si tous les jeunes suivis bénéficient d'entretiens individuels avec leur conseiller, ceux-ci sont plus fréquents en Garantie jeunes et complétés par un accompagnement collectif en début de parcours (ateliers, informations collectives).

L'accompagnement est aussi financier. 35% des jeunes perçoivent au moins une allocation Pacea durant leur parcours et 98% des bénéficiaires de Garantie jeunes perçoivent au moins une fois l'allocation associée à ce dispositif.

Le Pacea et la Garantie jeunes sont proposés à des jeunes plus éloignés de l'emploi que l'ensemble de ceux sortis de formation initiale. C'est plus particulièrement le cas de ceux entrés en Garantie jeunes.

Entre 2019 et 2021, 1 267 500 jeunes sont accueillis pour la première fois en mission locale. L'accompagnement proposé varie selon les besoins ; certains jeunes n'ont que des contacts ponctuels avec la mission locale, d'autres intègrent un dispositif. Sur la même période, 994 500 Parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) sont clôturés. 30% de ces parcours incluent une Garantie jeunes ([tableau 1 en ligne](#)) [1]. Mis en place par les missions locales depuis 2017 sur l'ensemble du territoire, ces deux dispositifs accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des obstacles à leur insertion professionnelle et sociale, comme des difficultés d'orientation, de logement, d'accès à l'emploi

GRAPHIQUE 1 | Répartition des durées en Pacea parmi les sortants, en moyenne entre 2019 et 2021



Lecture : en moyenne entre 2019 et 2021, 37% des sorties de Pacea sans Garantie jeunes se font au cours des huit premiers mois de dispositif.

Champ : sortants de Pacea de 2019, 2020, 2021.

Source : Imilo ; calculs Dares.

ou de formation (encadré 1). Suivant les situations, des aides financières peuvent être accordées aux jeunes bénéficiant de l'un ou l'autre de ces deux dispositifs.

Des travaux d'évaluation ont été menés sur les jeunes bénéficiaires de la Garantie jeunes, en particulier sur ses effets sur l'insertion professionnelle ([2] et [3]), mais son articulation avec le Pacea est peu documentée. Quelles sont les différences d'accompagnement entre un Pacea et une Garantie jeunes ? Quelle aide financière est proposée aux jeunes dans le cadre de ces dispositifs ? À quels profils de jeunes ces dispositifs bénéficient-ils ? Cette publication apporte des éléments de réponse à ces questions à partir de l'étude des parcours de l'ensemble des sortants de Pacea avec ou sans Garantie jeunes entre 2019 et 2021.

## ENCADRÉ 1 • Le Pacea et la Garantie jeunes

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (Pacea), d'une durée maximale de 24 mois, contractualise l'accompagnement en mission locale et en fournit le cadre général. Ce dispositif, mis en place en 2017, aide les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des freins professionnels ou personnels sur le marché du travail à définir leur projet, ainsi que les objectifs et moyens à mettre en place pour le réaliser. Durant le dispositif, si la situation du jeune le justifie, le conseiller peut débloquer une allocation afin de l'aider ponctuellement. Il est possible d'intégrer un nouveau Pacea après être sorti du précédent (en raison d'un accès à l'autonomie, d'un abandon, ou au terme de sa durée maximale, par exemple)<sup>1</sup>.

La Garantie jeunes a fait l'objet d'une expérimentation à partir de 2013. Depuis 2017, elle est généralisée à l'ensemble du territoire français. Jusqu'en mars 2022, elle constitue l'accompagnement le plus intensif des missions locales et s'inscrit nécessairement dans un Pacea. Elle vise un public plus restreint et plus éloigné de l'emploi, notamment les jeunes NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) en situation de précarité. L'entrée en Garantie jeunes s'effectue par groupe de 10 à 20 jeunes afin de mettre en place des activités et une dynamique collectives, ce qui la distingue du Pacea. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière mensuelle modulable selon les revenus et la situation financière du bénéficiaire. La durée initiale d'une Garantie jeunes est de 12 mois, renouvelable jusqu'à 18 mois sur décision de la commission de suivi des parcours. Lorsqu'une Garantie jeunes est ouverte au cours de la deuxième année du Pacea, la durée de celui-ci est prolongée jusqu'à la fin de la Garantie jeunes.

En mars 2022, le Contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la Garantie jeunes, et constitue désormais un parcours distinct du Pacea.

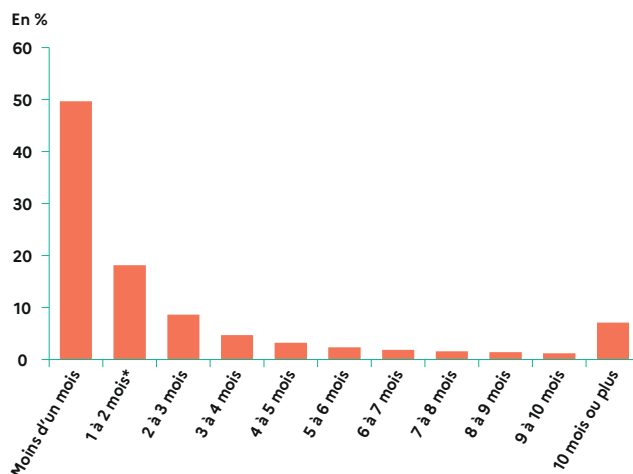
<sup>1</sup> 7% des jeunes sortis de Pacea entre 2019 et 2021 sortent d'au moins deux Pacea durant cette période. Un tiers des multi-sortants enchaînent deux Pacea, c'est-à-dire entrent en Pacea dans les 3 mois suivant la fin du précédent.

## Entre 2019 et 2021, des parcours en Pacea de plus d'un an pour une majorité de bénéficiaires

En moyenne sur l'ensemble des sortants de Pacea entre 2019 et 2021, 58% restent plus d'un an dans le dispositif, et 28% deux ans ou plus<sup>1</sup> (graphique 1). Durant le Pacea, le jeune peut entrer en Garantie jeunes pour une durée initiale de 12 mois. Les jeunes dont le Pacea inclut une Garantie jeunes restent plus longtemps dans le dispositif. La moitié y est encore 21 mois après l'entrée en Pacea, contre un quart des jeunes dont le parcours n'inclut pas de Garantie jeunes.

<sup>1</sup> La durée maximale du Pacea est de deux ans, mais peut être prolongée lorsqu'une Garantie jeunes est ouverte au cours de la deuxième année.

GRAPHIQUE 2 | Délai entre l'entrée en Pacea et l'entrée en Garantie jeunes, en moyenne entre 2019 et 2021



\* Par convention, 1 à 2 mois signifie 1 à moins de 2 mois ; il en est de même sur les autres intervalles.

Lecture : en moyenne entre 2019 et 2021, parmi les jeunes en Pacea incluant une Garantie jeunes, 50% entrent en Garantie jeunes le mois de leur entrée en Pacea. Champ : sortants de Pacea de 2019, 2020, 2021 incluant une Garantie jeunes. Source : Imilo ; calculs Dares.

## 81% des entrées en Garantie jeunes dans les 3 mois suivant le début du Pacea

Un conseiller de mission locale peut proposer à un jeune d'entrer en Garantie jeunes à tout moment de son Pacea mais la décision est généralement prise assez tôt, en fonction de l'évaluation de la situation et des besoins du jeune dans les premiers mois de l'accompagnement. Ainsi, 81% des jeunes faisant une Garantie jeunes y sont inscrits dans les trois mois suivant leur entrée en Pacea (graphique 2). Pour les jeunes entrés plus tard en Garantie jeunes, l'accompagnement plus léger du Pacea peut constituer un sas transitoire permettant de lever certains freins à un accompagnement plus intensif (mobilité, hébergement, etc.) avant de débiter une Garantie jeunes.

## Un accompagnement majoritairement individuel pour les jeunes en Pacea sans Garantie jeunes

Les missions locales proposent un accompagnement personnalisé, notamment via des entretiens individuels avec un conseiller. En moyenne sur l'ensemble des sortants de Pacea entre 2019 et 2021, ceux ne suivant pas de Garantie jeunes bénéficient de 6 entretiens individuels pendant leur parcours, et ceux avec Garantie jeunes de 19 (tableau 1). 39% des sortants de Pacea sans Garantie jeunes ont plus de 5 entretiens, alors que c'est le cas de 93% de ceux qui suivent une Garantie jeunes. Cette différence ne s'explique qu'en partie par des parcours plus longs en cas de Garantie jeunes : rapporté à la durée du parcours, le nombre mensuel

moyen d'entretiens est deux fois plus élevé pour les jeunes en Pacea avec Garantie jeunes (un par mois, contre un tous les deux mois) (voir infra).

L'accompagnement au cours du Pacea est principalement individuel : 86 % des jeunes qui ne suivent pas une Garantie jeunes ne bénéficient d'aucun atelier et 90 % d'aucune information collective. À l'inverse, le principe de la Garantie Jeunes est d'inclure un accompagnement collectif dans le parcours. Ainsi, 94 % des jeunes en Garantie jeunes assistent au moins à un atelier, et une très large majorité en fait au moins 5 au cours de son parcours. Les informations collectives sont un peu moins systématiques : 45 % des jeunes en a au moins une au cours de son Pacea lorsqu'il inclut une Garantie jeunes.

Les bénéficiaires d'un Pacea sans Garantie jeunes sont moins souvent en formation durant leur parcours (24 %) que les bénéficiaires d'un Pacea avec Garantie jeunes (35%). Il en va de même pour l'immersion professionnelle (15 % contre 59 %), ce qui peut s'expliquer par des actions spécifiques dans le cadre de la Garantie jeunes.

L'accompagnement diffère donc nettement selon que le Pacea inclut ou non une Garantie jeunes. Cela peut être dû à des différences de profils des jeunes, et notamment à un éloignement plus ou moins important de l'emploi. En particulier, les jeunes qui retrouvent un emploi plus rapidement ont probablement un besoin de suivi moins intensif<sup>2</sup>.

## Tout au long du parcours, un accompagnement plus intense pour les jeunes entrés en Garantie jeunes

En moyenne parmi les sortants de Pacea sur la période 2019-2021, 95 % ont au moins un entretien le mois suivant leur entrée dans le dispositif, qu'ils fassent ou non une Garantie jeunes ensuite (graphiques 3a et 3b). L'intensité de l'accompagnement des jeunes en Pacea hors Garantie jeunes décroît au fur et à mesure du parcours, puis se stabilise pour les jeunes encore dans le dispositif au bout d'un an. La deuxième année du parcours, chaque mois en moyenne, plus de 33 % des jeunes ont au moins un contact au téléphone, par SMS ou par mail avec leur conseiller.

Lorsque le Pacea inclut une Garantie jeunes, l'intensité de l'accompagnement individuel est plus élevée, et ce tout au long du parcours. Chaque mois de la première année, plus de la moitié des jeunes ont au moins un contact et au moins un entretien avec leur conseiller. À partir du treizième mois, en moyenne chaque mois, au moins 26 % des jeunes en Pacea incluant une Garantie jeunes ont un entretien avec leur conseiller, contre au plus 21 % pour les jeunes encore en Pacea hors Garantie jeunes. Sur les douze premiers mois, l'accompagnement pour les jeunes qui entrent en Garantie jeunes est plus intensif lorsque le parcours dure plus d'un an, que lorsqu'il dure moins (éclairage 1).

**TABEAU 1 | Accompagnement et situations des jeunes pendant leur Pacea, en moyenne entre 2019 et 2021**

En %

Accompagnement et situations		Pacea hors Garantie jeunes	Pacea avec Garantie jeunes
Durée moyenne du Pacea		12	18
Nombre moyen d'entretiens individuels		6	19
<b>Fréquence des accompagnements (en %)</b>			
Entretien individuel	5 ou moins plus de 5	61 39	7 93
Atelier	0 1 à 5 plus de 5	86 12 2	6 10 84
Information collective	0 1 à 5 plus de 5	90 10 0	55 39 5
Autre contact	0 1 à 10 plus de 10	7 57 35	1 14 85
Formation	aucune au moins 1 jour	76 24	65 35
Immersion professionnelle	aucune au moins 1 jour	85 15	41 59

Note : les entretiens individuels correspondent à un échange en face à face entre le conseiller et le jeune. Les ateliers sont des activités collectives en présence d'un conseiller ou d'un animateur : chaque atelier est centré sur un thème précis (l'orientation, la rédaction d'un CV, l'utilisation d'outils numériques, etc.). Les informations collectives sont des réunions d'information collective sur des sujets variés : dispositifs proposés par les missions locales, présentation d'un métier, rencontre avec des employeurs qui souhaitent recruter. Les autres contacts correspondent aux mails, appels et SMS échangés entre le conseiller et le bénéficiaire du dispositif, qui sont renseignés dans le système d'information ; des contacts informels, non renseignés dans le système d'information, peuvent également exister et ne sont donc pas comptabilisés ici. Les immersions professionnelles consistent à passer un ou plusieurs jours en milieu professionnel, dans le cadre d'une Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

Lecture : en moyenne entre 2019 et 2021, 61 % des jeunes en Pacea hors Garantie jeunes ont 5 entretiens ou moins au cours de leur parcours.

Champ : sortants de Pacea en 2019, 2020, 2021.

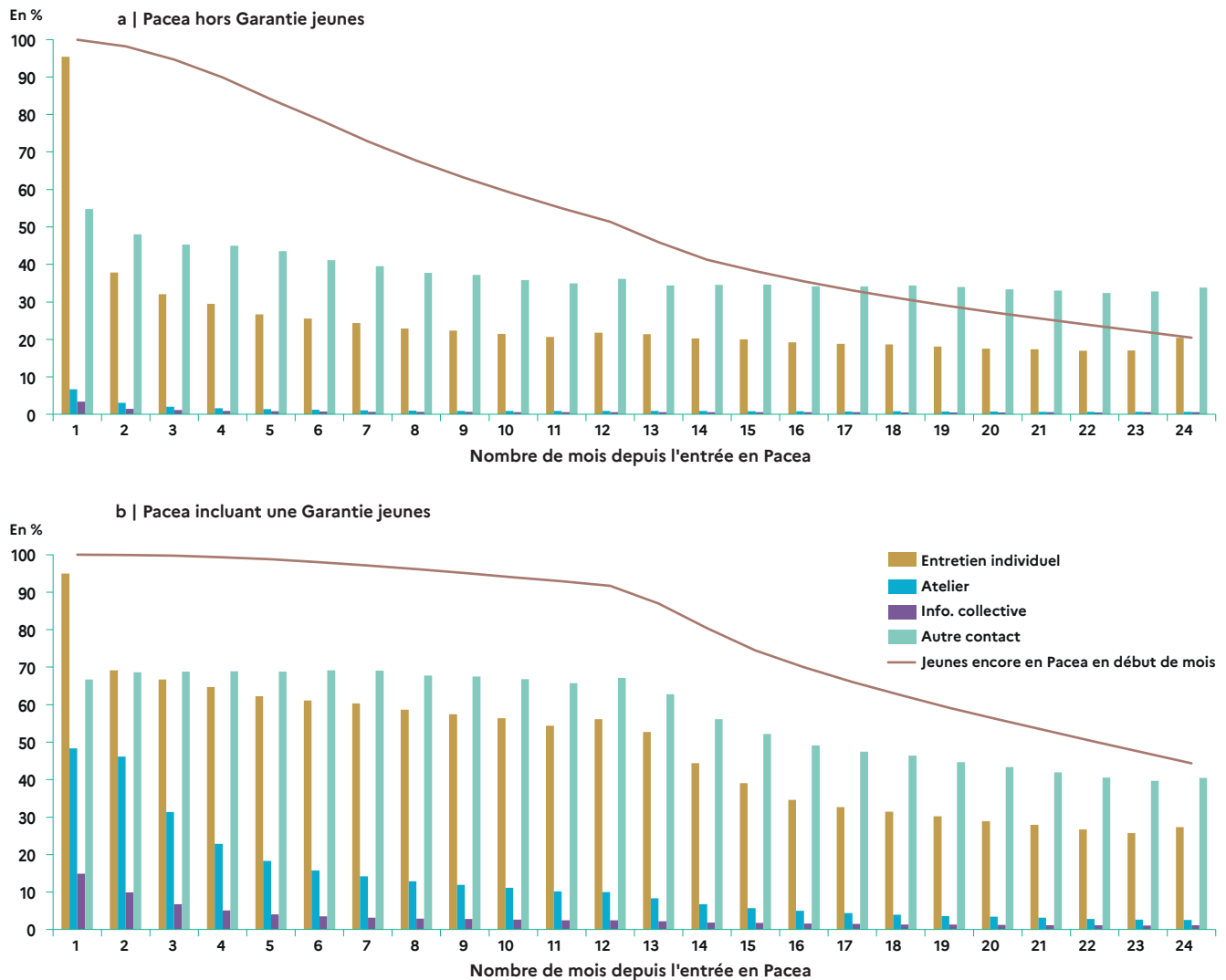
Source : Imilo ; calculs Dares.

L'entrée en Garantie jeunes survient souvent dans les premiers mois du Pacea, ce qui explique la forte concentration des activités collectives en début de dispositif. Ainsi, 48 % des jeunes dont le Pacea inclut une Garantie jeunes ont au moins un atelier le mois suivant leur entrée en Pacea, et 46 % le mois d'après. À partir du septième mois, cela concerne moins de 15 % des jeunes. Le mois suivant leur entrée en dispositif, 15 % d'entre eux ont une information collective, contre 5 % ou moins à partir du quatrième mois.

Pour les jeunes qui entrent en Garantie jeunes après leur entrée en Pacea, les premiers mois d'accompagnement précédant l'entrée en Garantie jeunes sont plus intenses que ceux des jeunes qui ne feront pas de Garantie jeunes par la suite, avec des entretiens, des ateliers et des informations collectives nettement plus fréquents ([graphique 1 en ligne](#)).

<sup>2</sup> Le système d'information des missions locales ne permet pas de comparer l'accès à l'emploi des bénéficiaires de Pacea sans et avec Garantie jeunes, car les conseillers ne disposent pas systématiquement de l'information sur l'emploi des jeunes accompagnés, et ce d'autant plus que l'intensité du suivi est plus limitée.

GRAPHIQUE 3 | Accompagnement des jeunes en Pacea selon le mois du parcours, en moyenne entre 2019 et 2021



Note: l'intensité de l'accompagnement des jeunes est calculée chaque mois sur les bénéficiaires encore en dispositif en début de mois. La courbe donne la part de jeunes encore présents en Pacea en début de mois.

Lecture: en moyenne entre 2019 et 2021, parmi les jeunes encore en Pacea hors Garantie jeunes quatre mois après leur entrée (90% de l'ensemble des jeunes entrés en Pacea), 30% ont au moins un entretien au cours de leur quatrième mois de parcours et 2% ont au moins un atelier.

Champ: sortants de Pacea de 2019, 2020, 2021.

Source: Imilo; calculs Dares.

## Au moins une allocation ponctuelle pour un jeune sur trois en Pacea

Les aides financières sont perçues de manière ponctuelle pour le Pacea et récurrente pour la Garantie jeunes. L'allocation Pacea n'est pas versée automatiquement: elle dépend des besoins des jeunes et de l'enveloppe d'allocation mise à disposition des conseillers. Elle vise à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune dans l'emploi et l'autonomie (prise en charge d'un coût de transport, achat d'une tenue appropriée pour passer un entretien professionnel, financement du permis de conduire, etc.). Débloquée en cas de besoin, cette allocation n'a pas de montant fixe.

En moyenne entre 2019 et 2021, 35% des jeunes en Pacea sans Garantie jeunes perçoivent au moins une fois l'allocation Pacea lors de leur parcours, pour un montant total moyen de 463 € par bénéficiaire aidé (tableau 2). Parmi les jeunes

disposant au moins une fois de cette allocation, 53% en perçoivent une au cours du mois suivant leur entrée en dispositif. Sur l'ensemble de leur parcours, 71% des jeunes allocataires en Pacea n'incluant pas de Garantie jeunes perçoivent moins de 500 € d'allocation. Lors d'un parcours sans Garantie jeunes, une allocation Pacea est versée 3 fois en moyenne.

## Une allocation Garantie jeunes pour 98% des bénéficiaires de ce dispositif

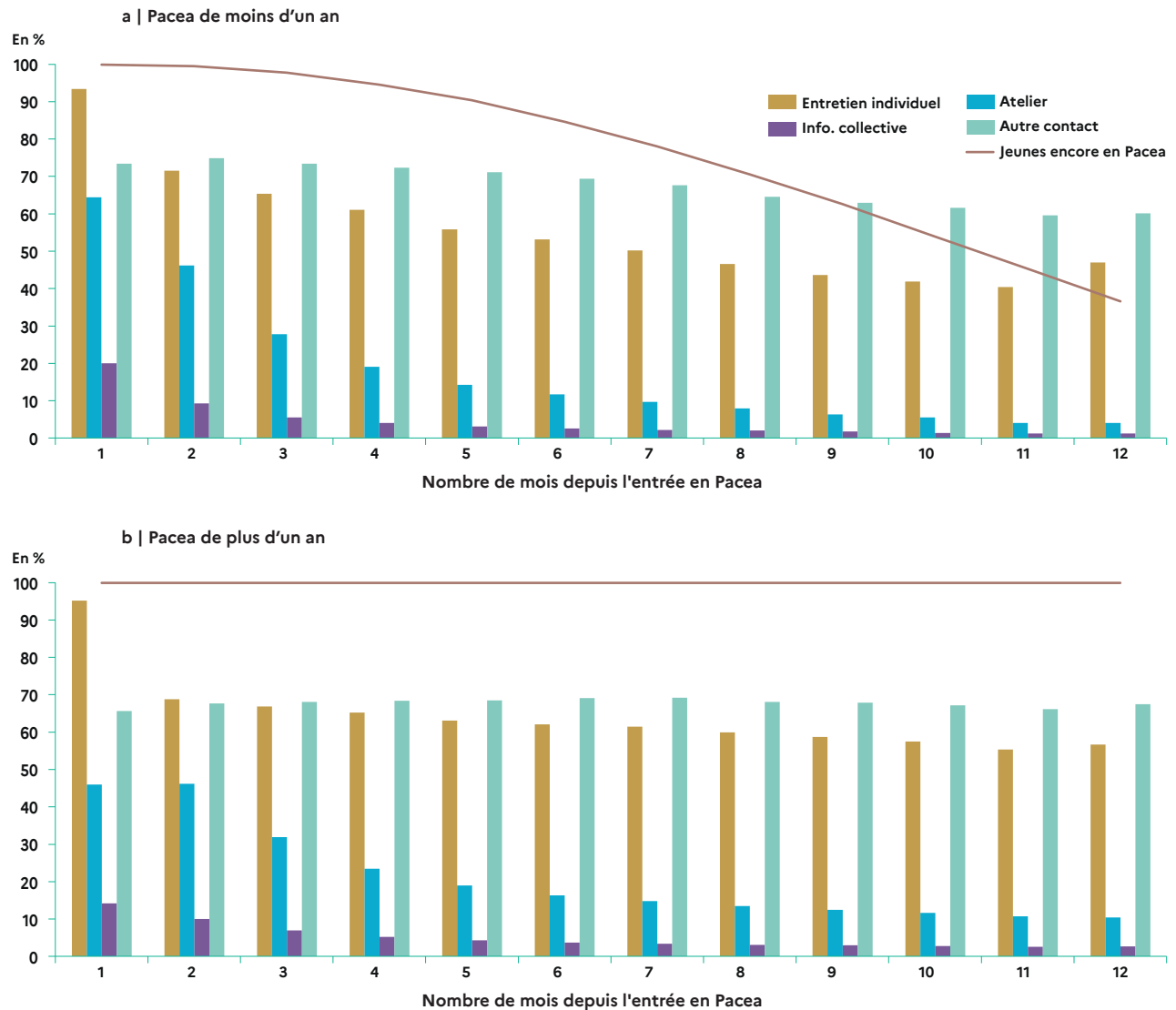
La Garantie jeunes étant une modalité du Pacea, les jeunes qui y passent peuvent aussi percevoir ponctuellement une allocation Pacea (avant leur entrée en Garantie jeunes ou après leur sortie); en moyenne entre 2019 et 2021, c'est le cas de 35% d'entre eux. Sur l'ensemble de leur parcours, ils perçoivent en moyenne 351 € d'allocation Pacea, soit un montant moins élevé que les jeunes seulement en Pacea.

## ÉCLAIRAGE 1 • L'accompagnement varie-t-il avec la durée passée dans le dispositif ?

Sur l'ensemble des sortants de Pacea n'incluant pas de Garantie jeunes, 54 % ont une durée de parcours inférieure à un an (graphique 1). En comparant l'intensité de l'accompagnement pour les jeunes en Pacea hors Garantie jeunes, de moins d'un an et de plus d'un an, il ressort que la durée totale du parcours et l'intensité de l'accompagnement au cours de la première année ne semblent pas liées. Que le parcours dure plus ou moins d'un an, chaque mois, au moins 20 % des jeunes ont un entretien et au moins 30 % ont un contact téléphonique/mail/SMS avec leur conseiller au cours de la première année ([graphique 2 en ligne](#)).

Pour les jeunes passés en Garantie jeunes durant leur Pacea, l'accompagnement est plus intensif durant la première année pour ceux dont le parcours dure plus d'un an (87 % des cas) que pour les jeunes dont le Pacea se déroule durant moins d'un an (13 % des cas). Les entretiens et les ateliers sont ainsi en moyenne plus fréquents lorsque la durée du Pacea est supérieure à un an. Par exemple, 62 % des jeunes en Pacea de plus d'un an incluant une Garantie jeunes ont un entretien au sixième mois de leur parcours, contre 53 % des jeunes encore en Pacea au sixième mois, mais qui seront sortis d'ici le douzième mois (graphiques Aa et Ab).

**GRAPHIQUE A | Accompagnement des jeunes en Pacea incluant une Garantie jeunes, selon le mois du parcours et la durée totale (plus ou moins d'un an), en moyenne entre 2019 et 2021**



Note : l'intensité de l'accompagnement des jeunes est calculée chaque mois sur les bénéficiaires encore en dispositif en début de mois. La courbe donne la part de jeunes encore présents en Pacea en début de mois.

Lecture : en moyenne entre 2019 et 2021, parmi les jeunes en Pacea de moins d'un an incluant une Garantie jeunes, 94 % a au moins un entretien le premier mois et 64 % a au moins un atelier.

Champ : sortants de Pacea incluant une Garantie jeunes de 2019, 2020, 2021, distingués selon la durée du parcours.

Source : Imilo ; calculs Dares.

**TABLEAU 2 | Répartition et montant des allocations Pacea et Garantie jeunes, en moyenne entre 2019 et 2021**

En %

	Allocation Pacea (ponctuelle)		Allocation Garantie Jeunes (mensuelle)	
	Pacea hors Garantie jeunes	Pacea avec Garantie jeunes		
Part de jeunes percevant une allocation Pacea	35	35	Part de jeunes percevant une allocation Garantie Jeunes	98
Part de jeunes percevant une allocation Pacea dès le 1 <sup>er</sup> mois	53	56	Part de jeunes percevant une allocation Garantie Jeunes dès le 1 <sup>er</sup> mois	47
Montant <b>total</b> moyen des allocations Pacea (en euros)	463	351	Montant <b>mensuel</b> moyen des allocations Garantie Jeunes (en euros)	443
Nombre moyen de versements de l'allocation Pacea	3	2	Nombre moyen de versements de l'allocation Garantie Jeunes	10
Part de jeunes percevant <b>au total</b> ...			Part de jeunes percevant <b>chaque mois</b> en moyenne...	
Moins de 200 €	28	39	Moins de 400 €	20
Entre 200 et 500 €	43	41	Entre 400 et 450 €	26
Entre 500 et 1000 €	18	14	Entre 450 et 500 €	42
Plus de 1000 €	11	6	Plus de 500 €	11

Note: l'allocation versée dans le cadre de la Garantie jeunes est mensuelle, alors que l'allocation Pacea est ponctuelle pour répondre à un besoin particulier. Les allocations Pacea pour les jeunes entrés en Garantie jeunes ne sont pas versées pendant cette dernière, mais avant d'y entrer ou après en être sorti.

Lecture: en moyenne entre 2019 et 2021, parmi les jeunes en Pacea sans Garantie jeunes, 35% perçoivent une allocation Pacea au moins une fois et 53% dès le premier mois dans le dispositif ; parmi les jeunes en Pacea incluant une Garantie jeunes, 35% perçoivent une allocation Pacea au moins une fois, et 98% perçoivent au moins une fois une allocation Garantie jeunes ; parmi ces derniers, 20% perçoivent un montant mensuel moyen de moins de 400 €.

Champ: sortants de Pacea de 2019, 2020, 2021.

Source: Imilo; calculs Dares.

●●● Ils sont, en revanche, beaucoup plus accompagnés financièrement par le biais de l'allocation Garantie jeunes versée chaque mois, sous conditions de ressources. Ainsi, tout au long du parcours, 98% des jeunes perçoivent au moins une fois l'allocation Garantie jeunes, 80% d'entre eux pour un montant moyen mensuel supérieur à 400 € (tableau 2). En moyenne, les jeunes percevant l'allocation Garantie jeunes en sont allocataires pendant 10 mois, qui correspondent à la durée moyenne du parcours en Garantie jeunes.

12% des jeunes en Pacea sont de nationalité étrangère en entrant en dispositif et 18% vivent en quartier prioritaire de la politique de la ville, contre respectivement 4% et 8% des jeunes sortis de formation initiale. Ces caractéristiques à l'entrée se retrouvent chez les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET), qui sont peu diplômés, plus souvent d'origine étrangère et résident plus souvent en quartier prioritaire de la ville [4].

## Des bénéficiaires plus jeunes et moins diplômés en Garantie jeunes

Parmi l'ensemble des sortants de Pacea en moyenne de 2019 à 2021, 12% ont moins de 18 ans lors de leur entrée dans le dispositif, et 58% entre 18 et 21 ans (tableau 3). Lorsque le Pacea inclut une Garantie jeunes, les bénéficiaires sont plus jeunes, avec 16% de mineurs, et 65% de jeunes âgés de 18 à 21 ans.

Avec ou sans Garantie jeunes, les sortants de Pacea sont par ailleurs plus jeunes en moyenne que l'ensemble des 16-25 ans qui ne sont plus en formation initiale en 2019. Ils sont également moins diplômés : 36% des jeunes passant par un Pacea sans Garantie jeunes et 43% des jeunes bénéficiant d'une Garantie jeunes n'ont pas de diplôme à leur entrée dans le dispositif, contre 5% des jeunes de 16-25 ans sortis de formation initiale. À l'inverse, 3% des jeunes passant en Garantie jeunes sont diplômés du supérieur en entrant dans le dispositif, contre 39% des jeunes de 16-25 ans sortis de formation initiale. Les jeunes entrant en Garantie jeunes sont ainsi moins âgés et moins diplômés que ceux faisant un Pacea seul, avec probablement un besoin d'accompagnement plus intensif ou collectif.

## Après orientation en Pacea hors ou avec Garantie jeunes, un accompagnement peu dépendant du profil du jeune

Le profil des jeunes est différent selon que le parcours en Pacea inclut ou non une Garantie jeunes. Les jeunes les plus éloignés du marché du travail semblent davantage bénéficier d'une Garantie jeunes que les autres. En revanche, une fois cette orientation réalisée, le profil des jeunes semble peu influencer sur le déroulement du parcours. La durée passée en Pacea, le délai d'entrée en Garantie jeunes, l'intensité de l'accompagnement ou la fréquence de perception d'allocation varient peu selon les caractéristiques à l'entrée du bénéficiaire ([tableaux 2, 3, 4 et 5 en ligne](#)). Cela traduit une grande homogénéité des parcours qu'il s'agisse du Pacea seul, ou de la Garantie jeunes incluse dans un Pacea.

Quelques différences existent cependant. Par exemple, les jeunes résidant en QPV ont des parcours plus longs que la moyenne, avec ou sans Garantie jeunes, tandis que les diplômés du supérieur ont des parcours plus courts que la moyenne. L'entrée en Garantie jeunes est moins rapide pour les mineurs et ceux qui ne sont pas diplômés du supérieur lors de leur entrée en Pacea : le début de Pacea peut les aider à se préparer à respecter les engagements contractuels de la

**TABLEAU 3 | Caractéristiques des jeunes à l'entrée en Pacea, en moyenne entre 2019 et 2021, comparativement aux jeunes de 16 à 25 ans sortis de formation initiale en 2019**

En%

		Ensemble des jeunes sortant de Pacea entre 2019 et 2021	...dont ceux qui ne passent pas en Garantie jeunes durant leur Pacea	...dont ceux qui passent en Garantie jeunes durant leur Pacea	Ensemble des jeunes de 16 à 25 ans sortis de formation initiale en 2019*
Sexe	Femme	49	50	47	51
	Homme	51	50	53	49
Âge	16-17 ans	12	10	16	7
	18-21 ans	58	55	65	54
	22-25 ans	30	35	19	39
Résidant en QPV		18	16	22	8
Niveau de diplôme	Non-diplômé	38	36	43	5
	Niveau inférieur au CAP ou BEP	11	10	13	7
	Niveau CAP ou BEP	16	15	17	11
	Niveau baccalauréat	29	31	24	38
	Diplôme du supérieur	6	8	3	39
Nationalité	Française	88	87	90	96
	Etrangère UE	3	3	2	1
	Etrangère hors UE	9	10	8	3
Nombre d'enfants	Aucun	95	93	98	98
	Au moins un enfant	5	7	2	2
Bénéficiaire du RSA		5	6	3	nd
Titulaire du permis de conduire au 1 <sup>er</sup> accueil**		15	18	10	nd

\* Il s'agit de l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus en formation initiale en 2019.

\*\* Pour les jeunes en Pacea, cette variable est renseignée au premier accueil en mission locale. Elle n'est pas disponible pour l'ensemble des jeunes sortis de formation initiale.

Lecture: les jeunes âgés de 22 à 25 ans représentent 30% des jeunes sortant de Pacea entre 2019 et 2021, contre 39% de l'ensemble des jeunes sortis de formation initiale âgés de 16 à 25 ans en 2019.

Champ: sortants de Pacea de 2019, 2020, 2021 et ensemble des jeunes sortis de formation initiale et âgés de 16 à 25 ans en 2019 (EEC, dernière colonne).

Source: Imilo; enquête emploi en continu 2019, Insee (dernière colonne); calculs Dares.

Garantie jeunes, avec par conséquent une entrée plus tardive dans le dispositif. Les diplômés du supérieur entrent moins souvent en formation, tandis que les mineurs font plus souvent des immersions. Les jeunes étrangers entrent plus souvent en formation et font moins souvent d'immersion professionnelle. Enfin, les jeunes avec un niveau inférieur au CAP-BEP, ceux en QPV et les étrangers hors UE perçoivent plus souvent

une allocation Pacea, tandis que les bénéficiaires du RSA, les titulaires du permis de conduire et les jeunes parents la perçoivent moins souvent.

L'accompagnement des jeunes sortis entre 2019 et 2021 évolue peu dans le temps, hormis quelques adaptations au moment de l'épidémie de Covid-19 (éclairage 2). ●

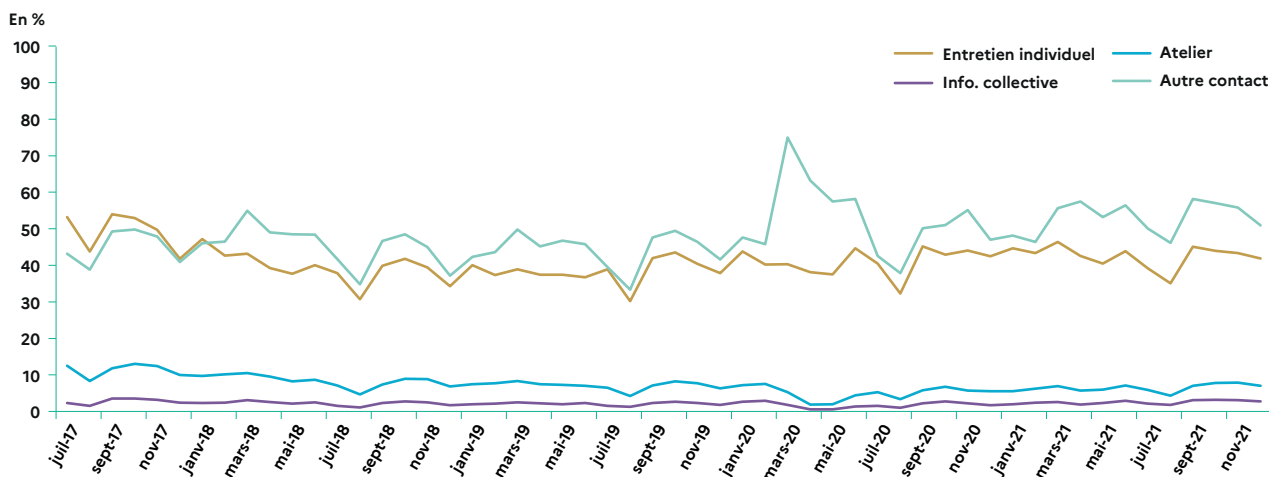
## ÉCLAIRAGE 2 • Quelles évolutions des parcours pendant la crise sanitaire ?

Lors des confinements suite à l'épidémie de Covid-19, l'accompagnement des missions locales s'adapte aux restrictions liées à la crise sanitaire. Si la part de jeunes faisant au moins un entretien individuel reste stable (les entretiens pouvant exceptionnellement se réaliser par téléphone), la part de jeunes en Pacea participant à un atelier baisse pendant le premier confinement, passant de 7 % en avril 2019 à 2 % en avril 2020 (graphique A). En parallèle, la part de jeunes ayant au moins un autre contact (mail, appel, SMS) avec leur mission locale augmente ponctuellement pendant

les trois confinements du printemps 2020, de la fin de l'année 2020 et d'avril 2021 : c'est par exemple le cas de 75 % des jeunes en Pacea en mars 2020, contre 55 % et 50 % en mars 2018 et 2019.

Les jeunes dont le parcours a lieu en partie ou totalement pendant la crise du Covid-19 passent une durée en dispositif similaire aux jeunes sortis avant le début du premier confinement ([graphique 3 en ligne](#)). Les durées d'accompagnement des jeunes sortis avant et après le premier confinement sont donc comparables.

GRAPHIQUE A | Accompagnement des jeunes en Pacea, entre juillet 2017 et décembre 2021



Lecture : 40 % des jeunes en Pacea en mars 2020 ont au moins un entretien le mois considéré.

Champ : ensemble des jeunes en Pacea en début de mois, quelle que soit la date de sortie du Pacea (champ différent de celui du reste de l'étude qui se concentre sur les jeunes sortis entre 2019 et 2021 d'un Pacea).

Source : Imilo ; calculs Dares.

Camilia Kashi, Cindy Reist, Mathieu Sigal (Dares)

### Pour en savoir plus

- [1] Guillemin M., Hilary S. (2019), « [La Garantie jeunes : quels jeunes et quel bilan après cinq ans ?](#) », *Dares Analyses* n° 18, avril.
- [2] Gautié J. et al (2018), « [Rapport final d'évaluation de la Garantie jeunes](#) », Comité scientifique en charge de l'évaluation de la Garantie jeunes, février.
- [3] Filippucci F. (2023), « [Quels effets de la Garantie Jeunes sur l'insertion professionnelle de ses bénéficiaires ?](#) », *Dares Analyses* n° 3, janvier.
- [4] Reist C. (2020), « [Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation \(NEET\)](#) », *Dares Analyses* n° 6, février.

**Directeur de la publication**  
Michel Houdebine

**Directrice de la rédaction**  
Anne-Juliette Bessone

**Secrétaires de rédaction**  
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

**Maquettistes**  
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

**Mise en page**  
Dares, ministère du Travail,  
du Plein emploi et de l'Insertion

**Réponses à la demande**  
[dares.travail-emploi.gouv.fr/contact](mailto:dares.travail-emploi.gouv.fr/contact)

**Contact presse**  
Joris Aubrespin-Marsal  
[joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr)

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

STATISTIQUE  
PUBLIQUE